

Titre : De la nécessité de l'accompagnement des acteurs de la coopération transfrontalière – Expériences du Rhin supérieur

Anne Thevenet, Directrice adjointe de l'Euro-Institut de Kehl.

Résumé

L'article part ainsi du principe que la coopération transfrontalière améliore le quotidien du citoyen et qu'il est donc intéressant de s'interroger sur les moyens d'améliorer la pratique de la coopération. L'hypothèse sous-tendue est que les acteurs qui se lancent dans des projets de coopération transfrontalière avancent de manière plus efficace s'ils bénéficient de l'accompagnement d'un « tiers neutre » dans leur entreprise.

Après une étude du cadre de la coopération et des questionnements qui en découlent pour la pratique des acteurs, l'article démontre qu'une réponse adaptée à ces derniers consiste en l'accompagnement des acteurs par un « facilitateur ». Les mesures d'accompagnement peuvent recouvrir l'information des acteurs, l'animation (de réunions de travail, d'ateliers participatif ou stratégique, d'un processus), la coordination (d'une équipe, d'un partenariat, d'un projet), le coaching (d'un acteur, d'un groupe) et la médiation (« préventive » pour éviter l'émergence d'un conflit ou « curative » pour résoudre un conflit). L'article explicite ensuite les conditions de réussite de ces mesures d'accompagnement en précisant les compétences dont devraient disposer le facilitateur ainsi que le cadre dans lequel il devrait exercer. De manière générale, le facilitateur doit être objectif, neutre, impartial et désintéressé dans son approche. L'accompagnement par un tiers permet alors d'ouvrir et d'assurer un espace de dialogue et de co-construction apaisé, condition sine qua non de l'efficacité des actions de coopération transfrontalière.

Mots clés

Coopération transfrontalière, interculturel, accompagnement, coordination, coaching, médiation

Abstract

The article works on the assumption that cross-border cooperation improves the citizen's everyday life and that it is important to question ourselves about ways to increase the efficiency of its practice. Thus, the article presumes that the stakeholders who do want to work on cross-border projects can go faster and be more efficient if they are supported and accompanied by an impartial third party.

The article first studies the cooperation framework and the questions resulting the reform for the stakeholders. It then argues that a suitable answer to these issues consists in supporting the stakeholders as a "facilitator".

Accompanying measures may integrate the information of stakeholders, the moderation (of working sessions, participatory or strategic meetings or processes), the coordination (of a team, a partnership, a project), the coaching (of a stakeholder, a group) and the mediation ("preventive mediation" in order to avoid the emergence of conflicts as well as "curative mediation" in order to resolve one). The article then clarifies these measures' success factors by defining the skills that the facilitator shall demonstrate and the framework within he or she shall intervene. Generally speaking, the facilitator should be objective, neutral and impartial, and offer a disinterested approach to the project. Hence, the support a third party provides to stakeholders offers the possibility to create a space for dialogue and co-construction, which is a *sine qua non condition* for efficient cross-border cooperation actions.

Keywords

Cross-border cooperation, intercultural cooperation, coaching, coordination, coaching, mediation